



Vie associative

Identifier et valoriser l'utilité sociale de son association

Qu'apporte une association dans un territoire ? Quelle est son utilité sociale ? Comment dire, comment démontrer aux partenaires la plus-value générée par les activités de l'association ? Comment garder une trace des compétences engendrées au sein d'une association ?

C'est à ce type de questions que sont fréquemment confrontés les acteurs associatifs. Concrètement, les bénévoles associatifs sont à la recherche d'outils et de démarches qui leur permettraient de valoriser leurs activités. A l'intention des bénévoles, le CEAS de la Mayenne va prochainement animer une formation, gratuite, qui y contribuera en sensibilisant les participants à l'utilité sociale et en les dotant de démarches et d'outils :

- d'accompagnement afin qu'ils appréhendent mieux leur utilité sociale et visualisent les places, les rôles et le fonctionnement des bénévoles dans l'association,
- de sensibilisation des acteurs des territoires à l'utilité sociale des associations et au rôle du bénévolat.

Cette formation se déroulera sur trois soirées, les 27 mai, 17 et 24 juin, de 18h30 à 21h30, au FJT de la Meslerie (F. Peslier), 19 rue Emile-Sinoir, à Laval.

Informations complémentaires et inscriptions auprès du CEAS, par téléphone (02 43 66 94 34) ou par courriel (ceas53@wanadoo.fr).

Le nombre de participants maximum est fixé à 20. Il reste des places disponibles mais inscription dès que possible ⁽¹⁾.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un programme régional, à destination de tous les bénévoles, proposé par la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) des Pays de la Loire, avec le soutien financier du Conseil régional. Les formations portent sur :

- l'élaboration et la mise en œuvre du projet associatif,
- l'utilité sociale,
- la mobilisation des bénévoles et le renouvellement du conseil d'administration,
- les rôles et missions des membres d'une association,
- les responsabilités juridiques et fiscales.

Santé publique

Un bon plan... sans moyens ?

Marc Reybaud, président de l'Association des résidents en maison de retraite et de leurs familles

(ARCF), nous a transmis le communiqué de l'Association des directeurs au service des personnes âgées

⁽¹⁾ – Le CEAS a animé une session similaire fin 2007. Les associations qui y avaient participé peuvent inscrire d'autres bénévoles.

(AD-PA) relatif au financement du plan Alzheimer. Selon l'AD-PA, ce plan « n'est alimenté par aucun crédit nouveau ». Il est « la continuation des petits plans antérieurs, avec même un ralentissement de la dynamique puisque le budget 2008 connaît la plus faible augmentation depuis 2000 ». Toujours selon l'AD-PA, « les franchises médicales n'ont servi en rien à finan-

cer l'aide aux personnes âgées mais ont juste permis de diminuer les dépenses de l'assurance maladie ».

Pour en savoir plus : Cécile Prieur, « Santé – Les crédits des franchises ne sont pas "sanctuarisés" au profit du plan Alzheimer – L'attribution des recettes des franchises médicales reste floue », *Le Monde* du 24 avril 2008.

Élections

Les Français sont favorables au vote des étrangers

Selon un sondage CSA ⁽²⁾, 51 % des Français sont favorables au vote des étrangers non-membres de l'Union européenne (UE), résidant en France, pour les élections municipales et européennes (les étrangers membres de l'UE sont déjà autorisés à voter lors de ces élections).

Cependant, 36 % des personnes interrogées estiment que pour pouvoir voter à ces élections, les étrangers non-membres de l'UE devraient résider en France depuis cinq ans, et 21 % depuis plus de cinq ans.

Recrutement

Dans le cadre de la mise en place d'une mission de volontariat associatif, l'Union départementale des associations familiales (UDAF) recherche une personne, âgée de 18 à 25 ans, ayant des connaissances juridiques et des qualités relationnelles. La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures, pour une indemnité mensuelle de 656,20 euros. Le poste est basé à Laval, mais possibilité d'intervention sur tout le département (permis nécessaire).

Les missions confiées seront les suivantes :

- Accueil et écoute des familles ou des consommateurs.
- Participation à l'accueil et à l'écoute des familles ou des consommateurs.
- Contribution à la recherche d'informations répondant aux besoins du public accueilli.
- Accompagnement des bénévoles au sein des permanences délocalisées.
- Contribution à l'organisation et à la mise en place de formations sur le thème de la consommation.
- Suivi de la documentation...

Candidature à transmettre (CV + lettre de motivation manuscrite) à : M. Mongillon Eric, directeur-adjoint, UDAF de la Mayenne, 26 rue des Drs-Calmette-et-Guérin, BP. 1009, 53010 Laval Cedex.

La pensée hebdomadaire

« L'empreinte écologique, c'est le nombre d'hectares dont a besoin un être humain pour vivre : terres cultivées, pâturages, zones de pêche, etc. On compte aussi la surface nécessaire pour absorber nos déchets, comme les forêts, qui participent au recyclage du CO₂. Résultat ? L'addition de l'empreinte écologique de chaque pays dépasse d'environ 25 % la surface de la Terre ! Et la France est parmi les douze plus mauvais élèves ».

« Mauvaise empreinte »
(à partir du rapport « Planète vivante 2006 »
réalisé par le WWF – fonds mondial pour la nature),
Science et Vie Junior n° 207 de décembre 2006.

⁽²⁾ - Sondage pour *La Lettre de la citoyenneté* réalisé par téléphone le 6 et 7 février 2008 auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 personnes âgées de 18 ans ou plus.